



PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)/PLAN MERCREDI 2024/2027

VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne



LE PEDT/PLAN MERCREDI 2024/2027 – Ville de Savigny-Sur-Orge

SOMMAIRE	PAGE
PREAMBULE	3
I. LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE	4
1. PRESENTATION DE LA VILLE	5
2. PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE	7
3. CONTRAINTES ET RICHESSES DU TERRITOIRE	8
4. PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS	9
5. ACTEURS ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE	10
6. PRÉSENTATION DES STRUCTURES SCOLAIRES, PÉRI ET EXTRASCOLAIRES	11
7. PUBLIC ET PERIMETRE DU PEDT	13
8. ACTIONS ÉDUCATIVES EN COURS SUR LA VILLE	23
II. LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)/PLAN MERCREDI 2024-2027 DE LA VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE	25
1. CADRE CONTRACTUEL	26
2. DEMARCHE DE CONCERTATION	27
3. GRANDS AXES	28
4. OBJECTIFS	29
5. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES	40
6. FORMATION	44
7. ÉVALUATION DES OBJECTIFS	45
8. DÉMARCHE D'ÉVALUATION	48
9. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	49
10. GOUVERNANCE	50
11. PARTENAIRES	52
12. COORDINATION	53



I. Préambule



La Ville de Savigny-sur-Orge souhaite développer une politique éducative ambitieuse et volontariste, grâce à la mise en place d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT)/Plan Mercredi.

Ce PEDT/Plan Mercredi est un engagement sincère pour la mise en œuvre d'actions transversales en faveur des jeunes Saviniens âgés de 3 à 12 ans. Il vise à valoriser la qualité d'accueil des enfants au sein des structures péri et extrascolaires, tout en offrant un service accessible à tous, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Cet outil éducatif et pédagogique est le fruit d'une concertation approfondie avec l'ensemble des professionnels œuvrant au quotidien sur le terrain (animateurs, enseignants, ATSEM, services municipaux, tissu associatif, intervenants extérieurs...) et les partenaires institutionnels.

La participation des familles a été également un appui essentiel dans la construction de ce projet éducatif.

Les accueils péri et extrascolaires, proposés aux jeunes Saviniens âgés de 3 à 12 ans, sont en effet pour les familles un service public essentiel à l'épanouissement de leurs enfants mais également un soutien dans leur rôle de parent.

Grâce à un tissu associatif et à des infrastructures culturelles et sportives denses, la Ville de Savigny-sur-Orge dispose des ressources nécessaires pour développer des actions innovantes autour d'un PEDT et d'un Plan Mercredi, ambitieux et engagé.

I. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

1. PRÉSENTATION DE LA VILLE



- La Commune de Savigny-sur-Orge, est située en Ile-de-France, dans le département de l'Essonne située à 5 km au sud de Paris. Elle appartient à la Métropole du Grand Paris T12 qui regroupe 6 communes de l'Essonne et 18 communes du Val-de-Marne. Savigny -sur -Orge dépend du bassin de vie de Paris et de la zone d'emploi de Saclay. La superficie de la ville est d'environ 700 hectares, elle affiche une densité de 5 225 habitants par km² au dernier recensement (4 069 dans l'EPCI et 716 dans le Département).
- Cette commune urbaine, dont près de 91 % du territoire est aujourd'hui urbanisé, est découpée en 6 quartiers, dont un quartier en politique de la Ville « Grand-Vaux » et un quartier de veille active « Le Près-Saint-Martin », dotés chacun d'un centre social.
- Savigny-sur-Orge compte 36 577 habitants, le nombre de logements sur la commune est estimé à 16 888 en 2022, ces logements se composent en 15 433 résidences principales, 234 résidences secondaires ou occasionnelles et 1 220 logements vacants.
- L'habitat est diversifié et comprend 16% de logements sociaux (22% dans la métropole du Grand Paris T12 et 19% en Essonne). Parmi les 2 152 foyers bénéficiaires des prestations logements 45% sont locataires dans le parc privé et 46% dans le parc public.
- Son territoire est traversé par plusieurs voies routières et ferrées et par un maillage de transports en commun relativement dense (ligne C du RER, ligne de bus et prochainement le T12 express).

Sources : Caf, Fichier définitif des allocataires 2021
Insee, Recensement de la population 2019

QUARTIER DU COTEAU

- QUARTIER JEAN MOULIN**



2. PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE



Population

La commune de Savigny-sur-Orge compte 36 577 habitants

Le nombre de ménages est de 15 330 dont :

- 31% de couples avec enfants
- 24% des couples sans enfant
- 9% de familles monoparentales

Une moyenne de 2,4 personnes par ménage

Le nombre de personnes seules représente 5 161 personnes soit 33,4 % des ménages

Public jeune

Le public jeune représente : 14 212 jeunes de 0 et 29 ans dont :

- 1 345 âgés de 3 à 5 ans
- 2 863 âgés de 6 à 11 ans

Une faible augmentation des jeunes âgés de 3 à 11 ans (1%)

La répartition par tranche d'âge parmi les jeunes de 0 à 29 ans

- 19,3% pour les 0 - 14 ans
- 18,9% pour les 15 - 29 ans

Composition de familles

Les 4 900 familles avec enfant(s) représentent 31,7 % des ménages

31,7% des ménages sont des familles avec enfants

Dans le QPV et QVA les familles monoparentales sont proportionnellement plus nombreuses

Les familles monoparentales représentent 1 604 familles

Une hausse des familles monoparentales entre 2008 et 2019 (+187)

Une augmentation entre 2014 et 2020 de + 333 familles

Niveau de vie

Population allocataire :

6 561 foyers dont une majorité de couples avec enfants 46%

16% des familles allocataires sont des familles monoparentales

Taux de chômage : 11,4% contre 9% en Essonne

64% des ménages sont imposés en 2020 (63,2% en Essonne)

Revenu fiscal médian : 24 980 (24 410 en Essonne)

Taux de pauvreté : 13% (identique à la moyenne départementale)

30% des foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenu (1 105 euros mensuel par unité de consommation en 2020)

3. CONTRAINTES ET RICHESSES DU TERRITOIRE



Contraintes

Des difficultés d'accessibilité des accueils de loisirs élémentaires aux parents

Un manque de locaux pour les équipes périscolaires

La difficulté de recrutement des animateurs

L'accroissement du nombre d'enfants à besoin éducatif ou en situation de handicap

Une ville séparée par des coupures fortes (voie ferrée et autoroute) certains quartiers sont excentrés et isolés

Des déplacements dans d'autres communes pour accéder à des activités de loisirs non présentes sur le territoire (ex : piscine)

Atouts

Un système d'inscription péri et extrascolaire simplifié pour les familles

Un territoire capable de rassembler toute la population autour d'événements communs

Du personnel formé et qualifié dans les domaines de l'animation, du sport et de la culture.

Une diversité de structures et d'équipements socioculturels, sportifs et culturels (conservatoire, médiathèque, PIJ, CMJ, centre social, Complexe sportif.....)

Une vie associative très présente et active (+ de 54 associations domiciliées sur la Ville)

Des parcs entretenus et respectueux de l'environnement

Des formations BAFA à destination des jeunes saviniens

Un projet de construction d'un centre culturel



4. PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

» SITES DES ACTIVITÉS

1 - PARC DES SPORTS JEAN-MOULIN

33, avenue de l'Armée Leclerc
Tél : 01 69 05 41 21

2 - SALLE DE MUSCULATION LOUM MAMADOU

31 bis, avenue de l'Armée Leclerc

3 - COMPLEXE SPORTIF PIERRE-DE-COUBERTIN

31 bis, avenue de l'Armée Leclerc
Tél : 01 69 44 14 69

4 - SALLE ARISTIDE-BRIAND

Rue Joyeuse
Tél : 01 69 24 55 09

5 - GYMNASSE KENNEDY

10, rue de Morsang
Tél : 01 69 44 34 60

6 - COMPLEXE SPORTIF LÉON-CHEYMOL

16, rue Jacques-Coeur
Tél : 01 69 44 34 58

7 - COMPLEXE SPORTIF DAVID DOUILLET

1, allée Georges-Clémenceau
Tél : 01 69 84 37 55

8 - GYMNASSE CHAMPAGNE

2, avenue Jean-Marssaudon
Tél : 01 60 47 37 22

9 - HALLE SPORTIVE GRAND-VAUX

1, allée Henri Matisse

10 - HALLE SPORTIVE DES PRÉS SAINT-MARTIN

24, rue des Prés Saint-Martin

11 - PLATEAU SPORTIF DU CLOS DORÉ

Rue Hélène Boucher

12 - SKATE PARK

Allée Georges Clémenceau

13 - PARCOURS SANTÉ

Parc Champagne

14 - TERRAIN DE PÉTANQUE GRAND VAUX

6, rue Van Gogh

15 - TERRAIN DE PÉTANQUE (SECTEUR BARDY)

16 - MEDIATHEQUE ANDRE-MALRAUX

17, rue Jacques-Coeur
Tél : 01 69 57 85 00

17 - CONSERVATOIRE

25 Grande Rue,
91600 Savigny-sur-Orge
Tél : 01 69 44 02 00

18 - ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

6, rue de l'Eglise
91600 Savigny-sur-Orge
Tél : 01 69 96 47 40
emap@savigny.org

19 - CULTUREL

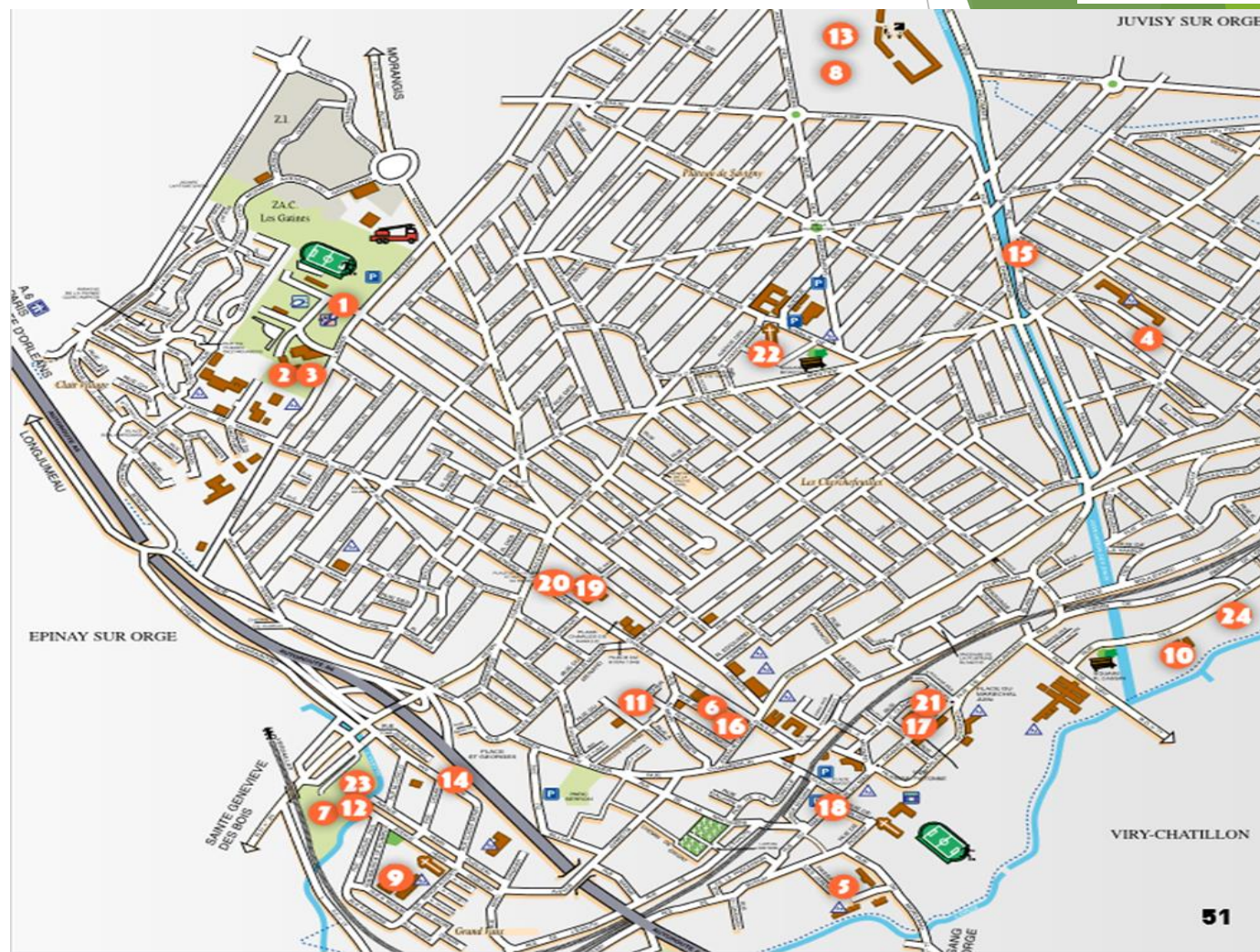
48, avenue Charles-de-Gaulle
91600 Savigny-sur-Orge
Tél : 01 69 54 40 70
Mail : culturel@savigny.org

20 - ÉVÈNEMENTS

48, avenue Charles-de-Gaulle
91600 Savigny-sur-Orge
Tél : 01 69 54 40 27
Mail : evenements@savigny.org

21 - MJC/MPT FRANÇOIS RABELAIS

12 Grande Rue
Tél : 01 69 96 64 95



5. ACTEURS ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE



6. PRÉSENTATION DES ECOLES SCOLAIRES, PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Enseignement
primaire

- **1 école primaire** : 277 élèves
- **9 écoles maternelles** : 1 533 élèves
- **7 écoles élémentaires** : 2 520 élèves, ULIS compris (Unité Localisée pour l' Inclusion Scolaire)
- **1 établissement d'enseignement privé primaire** (sous contrat) : 167 élèves

Enseignement
secondaire

- **3 collèges publics**
 - René Cassin les gâtines
 - Paul-Bert
 - Jean Mermoz
- **1 collège privé** : Le Collège du Sacré-Cœur (sous contrat)
- **2 lycées publics** d'enseignement général, technique et professionnel, le lycée Jean-Baptiste Corot et le lycée Monge



PRÉSENTATION DES ECOLES, ET DES ACCUEILS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES



9 écoles maternelles

Aristide Briand, 31 rue de Joyeuse, 7 classes.

Chateaubriand, 20 rue Charles Rossignol, 6 classes

Jules Ferry, 18 rue des Ecoles, 7 classes

Kennedy, 10 rue de Morsang, 4 classes

Louise Michel, 4, avenue de Lattre de Tassigny, 5 classes

Marguerites, 20 rue Marguerites, 4 classes

Jean Mermoz, 9 rue Ouzilleau, 6 classes

Ferdinand Buisson, 6 rue Charles de Gaulle, 7 classes

Saint-Exupéry, 1 rue Henri Matisse, 5 classes

7 écoles élémentaires

Aristide Briand, 31 avenue Joyeuse, 15 classes

Ferdinand Buisson, 6 rue Charles de Gaulle, 13 classes

Jules Ferry I et II, 33 rue des Chardonnerets, 28 classes (14 + 14)

Kennedy, 10 rue de Morsang, 19 classes (classes dédoublées)

Louise Michel, 4 Avenue de Lattre de Tassigny, 14 classes

Saint-Exupéry, 1 rue Henri Matisse, 23 classes (classes dédoublées)

1 école primaire

Aimée Leclerc, 1 mail Jean Baptiste Launay, 9,5 classes maternelles / 1,5 élémentaire

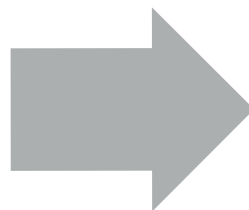
7. PUBLIC ET PERIMETRE DU PEDT



Le PEDT concerne les enfants de 3 à 12 ans. Les structures concernées par le Projet Éducatif de Territoire sont :

Les accueils de loisirs maternels

- 10 accueils de loisirs périscolaires (matin, midi et soir)
- 8 accueils de loisirs périscolaires (mercredi)
- 5 ou 6 accueil(s) de loisirs extrascolaires



Les accueils de loisirs élémentaires

- 5 accueils de loisirs périscolaires (matin et soir)
- 2 ou 3 accueil(s) de loisirs périscolaires (mercredi)
- 1 ou 2 accueil(s) de loisirs extrascolaires



TABLEAU DES TARIFS à partir du 1er Janvier 2024

1. RESTAURANTS SCOLAIRES

QUOTIENT FAMILIAL	REPAS ELEMENTAIRE	REPAS MATERNELLE	REPAS PAI ELEMENTAIRE	REPAS PAI MATERNELLE
Tranche 1	1,36 €	1,15 €	0,67 €	0,59 €
Tranche 2	2,19 €	1,96 €	1,08 €	1,04 €
Tranche 3	2,89 €	2,54 €	1,39 €	1,30 €
Tranche 4	3,48 €	3,24 €	1,69 €	1,68 €
Tranche 5	4,11 €	3,83 €	2,00 €	2,00 €
Tranche 6	4,68 €	4,36 €	2,27 €	2,25 €
Hors commune	5.46 €	5.00 €	2.65 €	2.59 €
Facturation journalière sans réservation	2.00 €	2.00 €	0.50 €	0.50 €

Tarification des accueils de
loisirs péri et extrascolaire
au 1^{er} septembre 2023

2. ACCUEILS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Quotient Familial	journée (hors repas)	½ journée (hors repas)	accueil maternel matin	garderie matin élémentaire	accueil maternel soir (goûter compris)	étude élémentaire	garderie soir élémentaire
Tranche 1	3,48 €	2,10 €	0.90 €	0.67 €	2.21 €	1.11 €	0.49 €
Tranche 2	4,33 €	2,42 €	1.04 €	0.78 €	2.32 €	1.28 €	0.57 €
Tranche 3	5,55 €	3,13 €	1.15 €	0.86 €	2.44 €	1.42 €	0.63 €
Tranche 4	6,49 €	3,59 €	1.25 €	0.93 €	2.56 €	1.54 €	0.69 €
Tranche 5	7,19 €	4,11 €	1.35 €	1.01 €	2.66 €	1.67 €	0.74 €
Tranche 6	7,77 €	4,42 €	1.48 €	1.11 €	2.77 €	1.83 €	0.81 €
Hors commune	9,17 €	5,10 €	1.60 €	1.80 €	2.88 €	2.50 €	1.00 €
Facturation journalière sans réservation	2,00 €	2,00 €	0.50 €	0.50 €	2.00 €	0.50 €	0.50 €

Surfacturation liée aux retards au-delà de l'heure de fermeture : 20 € par demi-heure entamée
Surfacturation liée aux retours en car non prévus : 15 € par retour

FRÉQUENTATION DES ACCUEILS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Fréquentation année scolaire 2023-2024 :

Accueil de loisirs maternels

- Accueil du matin : 2 044
- Accueil du soir : 5 979
- Accueil du mercredi : 386
- Accueil extrascolaire : 305

Accueil de loisirs élémentaires

- Accueil du matin: 1 666
- Accueil du mercredi : 397
- Accueil extrascolaire : 286



PAUSE MERIDIENNE MATERNELLE

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 11h30 à 13h30
(certaines écoles ont des horaires décalés)

17 restaurants scolaires

1180 enfants maternels
1924 enfants élémentaires

La collectivité souhaite organiser des
accueils de loisirs périscolaires sur
certains temps de pause méridienne

ORGANISATION DES ACCUEILS PÉRI ET EXTRA - SCOLAIRES



- 15 accueils de loisirs périscolaires sur les écoles maternelles et élémentaires, le matin et le soir

- **Horaires de fonctionnement :**
lundi, mardi, jeudi et vendredi de :
7h30 à 8h30: accueil périscolaire du matin maternel et élémentaire
16h30 à 19h : goûter et accueil périscolaire maternel du soir
16h30 à 19h : étude surveillée (jusqu'à 18h) et garderie en élémentaire.

Accueils de loisirs périscolaires du matin et du soir

Accueils de loisirs des mercredis

- 8 accueils de loisirs pour les **maternels**: Aimée Leclerc, Jules Ferry, Ferdinand Buisson, Louise Michel, Chateaubriand, Jean Mermoz, Saint-Exupéry et Aristide Briand
- 2 accueils de loisirs pour les **élémentaires** : Charles Perrault et Ferdinand Buisson.
- **Horaires de fonctionnement, de :**
7h30 à 9h : arrivée des enfants
13h15 à 13h30 : départ des enfants (matin avec repas) et arrivée des enfants (après-midi sans repas).
- De 17h à 19h, départ des enfants.

- 5 accueils de loisirs pour les **maternels** : Aimée Leclerc, Jules Ferry, Ferdinand Buisson, Louise Michel, Chateaubriand, Jean Mermoz (selon effectifs de réservation)
- 2 accueils de loisirs pour les **élémentaires** : Charles Perrault et Ferdinand Buisson
- **Horaires de fonctionnement, de :**
7h30 à 9h : arrivée des enfants
13h15 à 13h30: départ des enfants (matin avec repas) et arrivée des enfants (après-midi sans repas).
- De 17h à 19h, départ des enfants.

Accueils de loisirs extrascolaires (vacances)

► JOURNÉE TYPE PERISCOLAIRE

❖ **Accueil du matin en maternelle et élémentaire**

Les animateurs accueillent les enfants à partir de 7h30, dans chaque école. Ils organisent des activités, proposent un jeu de société, un livre, des feuilles pour dessiner, jouent avec les enfants, dialoguent, rassurent, encadrent. Certains enfants ont besoin de commencer calmement, d'autres plus activement. C'est un temps de mise en route avant l'entrée en classe. A 8h20, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont placés sous la responsabilité de l'équipe d'enseignants. Les modalités de ce transfert de responsabilité s'effectuent dans la cour de l'école ou dans les classes en fonction des structures.

❖ **Accueil du soir en maternelle**

Dans les écoles maternelles, à partir de 16h30, les enfants sont pris en charge par les animateurs dans les classes tous les jours scolaires. Un goûter fourni par la Ville leur est proposé puis ils peuvent accéder à des activités variées mises en place par l'équipe d'animation.

Dès 17h30, les parents peuvent venir récupérer leurs enfants, jusqu'à 19h00. Ils sont invités à se présenter 15 minutes avant la fermeture des accueils afin d'avoir le temps d'échanger avec les animateurs et de recevoir les informations éventuelles.

❖ Pause méridienne maternelle (restauration scolaire et temps d'animation)

Le temps du midi est placé sous la responsabilité de la Ville. Les enfants sont pris en charge par les animateurs et les ATSEM de 11h30 à 13h30 (horaire pouvant varier en fonction des écoles). Ils bénéficient d'un service à table.

Les repas sont fournis par un prestataire de restauration, qui doit respecter les exigences qualitatives de la Ville ainsi que la réglementation sanitaire, nutritionnelle et environnementale relative à la restauration collective. Les menus sont proposés par le prestataire en commission des menus (présence du prestataire, d'agents, d'élus et de représentants de parents d'élèves). Ils comportent des produits issus : de l'Agriculture Biologique et/ou des produits locaux, des circuits courts, des aliments labellisés et certifiés. De plus, un repas végétarien est proposé 1 fois par semaine conformément à la loi EGALIM. Les menus sont affichés à l'entrée de l'école et sont disponibles sur le Portail Famille et l'application Neocity de la Ville.

Les repas sont préparés selon le principe de liaison froide et livrés sur l'ensemble des écoles. Les agents de restauration assurent la remise en température des plats. Les équipes d'animation ont pour rôle de contrôler les enfants présents, de veiller au passage aux sanitaires, d'organiser la rotation à la restauration (en fonction de la configuration des locaux), d'accompagner la prise du repas en favorisant l'autonomie progressive de l'enfant (choisir sa place, se servir progressivement seul, débarrasser soi-même sa vaisselle). Il est aussi proposé à l'enfant de goûter à tout. L'éducation au goût est en effet un des objectifs du temps du repas en restauration collective. Il est conseillé à un enfant de manger au moins la moitié de son plat principal, et un des deux autres éléments du repas. C'est un réel temps éducatif où les agents d'animation partagent le repas avec les enfants. Enfin, les enfants réalisent un tri sélectif en fin de repas.

Avant et après le repas, un temps d'animation permet la détente des enfants (activités ludiques, sieste pour les plus petits), puis le retour au calme avant la classe. Les équipes disposent de matériel éducatif mis à disposition des enfants et proposent des jeux et des activités manuelles.

Pour toute question sur le temps du midi, les parents doivent prendre contact avec le responsable périscolaire sur site ou avec le service périscolaire, chargé de la gestion globale de ce temps.

► JOURNÉE TYPE MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES

❖ **Accueil périscolaire du mercredi/Accueil extrascolaire des vacances - maternelle et élémentaire**

Les accueils de loisirs municipaux sont ouverts les mercredis et les vacances scolaires (hors week-end et jours fériés). Les familles doivent réserver sur leur portail famille.

- **Mercredis** : Les accueils se déroulent principalement au sein des écoles. La Ville a en effet mis en place un principe de regroupement sur l'ensemble du territoire permettant d'avoir des accueils de loisirs adaptés. Les sites ouverts varient en fonction du nombre d'enfants inscrits et des fermetures d'établissements (par exemple pour cause de travaux). Toutes les structures ouvertes sont déterminées à l'avance et les parents en sont informés par affichage devant les structures et sur le portail famille.
- **Vacances scolaires** : En fonction du nombre d'enfants inscrits, la Ville détermine le nombre d'accueils de loisirs ouverts. Aussi, les lieux d'accueil peuvent varier en fonction de la période de vacances. Les familles en sont informées via le portail et par affichage devant les structures.

Pour l'ensemble de ces temps, un projet pédagogique est élaboré en lien avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Le projet pédagogique se décline ensuite en projet d'animation. Ces projets sont construits par l'ensemble de l'équipe d'animation sous le pilotage du responsable de la structure.

Il existe différentes possibilités d'accueils pour les enfants sur les mercredis et vacances scolaires :

- à la journée,
- en demi-journée matin avec repas et récupération de l'enfant (départ entre 13h15 et 13h30),
- en demi-journée après-midi sans repas (arrivée entre 13h15 et 13h30).

❖ **Les journées du mercredi et des vacances scolaires s'organisent de la manière suivante :**

- **7h30-9h** : Accueil des enfants sur le site de regroupement correspondant à leur école.
- **9h-11h30** : Activités selon le planning affiché à l'entrée de la structure.
- **11h30-13h15** : Restauration sur place (sauf Charles Perrault où les enfants se rendent à la restauration de l'école élémentaire Saint-Exupéry).
- **13h15-13h30** : Départ des enfants en demi-journée matin et arrivée des enfants en demi-journée après-midi.
- **13h30-14h** : Début de la sieste pour les enfants d'âge maternel qui le souhaitent, temps calme pour tous.
- **14h00-17h** : Activités et goûters fournis par la Ville.
- **17h-19h** : Temps d'accueil durant lequel les parents récupèrent leurs enfants à l'accueil de regroupement.

ARTICULATION HEBDOMADAIRE ENTRE LE TEMPS SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Activité	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pré- scolaire	7h30-8h30	Journée complète 7h30-19h	Journée complète 7h30-19h	7h30-8h30	
Scolaire	8h30-11h30			8h30-11h30	
Pause méridienne Hors habilitation SDJES	11h30 - 13h30			11h30 - 13h30	
Etudes surveillées	16h30 - 18h00			16h30- 18h00	
Post- scolaire élémentaire	18h00 - 19h00			18h00 - 19h00	
Post scolaire maternelle	16h30 - 19h00			16h30 - 19h00	

CERTAINES ÉCOLES ONT DES HORAIRES DÉCALÉS

8. ACTIONS ÉDUCATIVES EN COURS SUR LA VILLE



Les principaux projets d'animation périscolaires déclinés

- **Actions autour du sport** en favorisant la mixité des accueils de loisirs :
 - séances d'initiation et de découverte autour du multisports,
 - créneaux piscine pour les enfants maternels,
 - tournois Baseball, Handball et Rugby en partenariat avec l'association de Handball Savigny, Les Lions de Savigny et les maisons de quartier de la ville avec une journée de rencontre festive courant juin.
- **Actions autour d'activités manuelles** : peinture, fresque, création de décoration en lien avec le thème défini en équipe.
- **Activités d'expression** :
 - Journée des droits de l'enfant : une capsule temporelle a été réalisée sur l'accueil de loisirs Charles Perrault élémentaire avec la participation de tous les accueils de loisirs maternels et élémentaires,
 - Jeux de rôles, projets autour de la danse sur le thème du monde en projet inter-centre maternel,
 - Plusieurs spectacles thématiques sur l'éveil de l'enfant maternel ont été mis en place à la MJC de la ville,
 - Projet autour des émotions : jeux , création d'un lieu de repère pour l'enfant.
- **Projet autour de la lecture** sur le temps de la pause méridienne maternelle et le mercredi en élémentaire : proposer aux enfants des moments de lecture d'un quart d'heure autour du thème « un livre , un voyage ».
- **Proposition de sorties découverte et nature** : château de Breteuil, ferme pédagogique le P'tit Brin d'Paille à Longjumeau, forêts, zoo, cinéma 220, cirque Micheletty.

Les principales activités extrascolaires mises en place

- **Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)** , nuitées, veillées et mini-séjours.
- **Actions autour du sport**: inter-centre autour de défis sportifs au gymnase de la ville, stages sportifs à toutes les périodes de vacances et organisation d'un tournoi de foot, stage savoir Nager avec le service des sports.
- **Sortie vélo au bord de l'Orge.**
- **Actions autour de l'alimentation** : mise en place d'ateliers culinaires par le prestataire de restauration.
- **Actions autour de l'expression** :
 - découverte de la culture au travers de spectacles à destination des enfants maternels et élémentaires (le théâtre en folie et la sorcière Gribouille ») sur Paris,
 - réalisation d'une comédie musicale sur les mercredis en élémentaire avec une présentation à la salle des fêtes en fin d'année.
- **Action autour du numérique** : projet jeux vidéos et jeux de plateaux en partenariat avec la maison de quartier de Grand -Vaux.
- **Proposition de sorties découverte et nature** : base de loisirs de Jabline, parc de Sceaux, Parc Babyland, Parc accrobranche Chichoune et Floreval, Randonnées à la forêt de Fontainebleau, France miniature, fabrication de pain et de beurre à la ferme de Gally.

Les activités sur le temps scolaire

- **Actions autour de la lecture** : visite de la bibliothèque, projets avec des associations (Access, Lire à bébé).
- **Actions autour du sport** : CE2 / CM2 cycle savoir nager, créneaux gymnase, Cycle sportif avec des éducateurs, Savoir rouler avec le service des sports.
- **Actions autour de la citoyenneté** : participation aux commémorations, actions de nettoyage des espaces (les abords de l'Orge), mise en place de conseils de délégués autour de la vie de l'école.
- **Actions de développement des usages de l'informatique** : dotation de tableaux numériques interactifs en élémentaire (65 à 74 % des classes équipées), mise à disposition d'une salle informatique (environ 8 postes), installation de la fibre progressive.
- **Intervention d'associations de la ville dans des domaines spécifiques** (exemple : théâtre, danse, gym...), spectacle de théâtre (séances) avec le service culturel, découverte des instruments avec un spectacle (ex: classe violon) en maternelle, une classe orchestre en élémentaire.
- **Actions autour de la Lutte contre le harcèlement scolaire** : ateliers de sensibilisations avec la Police Municipale et la police nationale.

Les projets et actions transversaux

- **Actions autour de l'inclusion**: accueil d'enfants en situation de handicap, formations des agents, recrutement d'AESH sur le temps de la pause méridienne.
- **Actions autour de la citoyenneté** : participation au City Raid Andros à travers les institutions de la Ville pour participer à des épreuves et développer le Fairplay des enfants.
- **Pistes de réflexion** : projet commun école-accueil de loisirs autour de l'environnement et du développement durable : sensibilisation autour du tri, recyclage avec l'association les Alchimistes et ateliers avec le GOSB, mise en place d'activités avec du matériel de récupération en lien avec les familles.
- **Actions autour du développement durable** : Ateliers autour du jardinage et du compostage scolaire – périscolaire
- **Mise en place d'ateliers de sensibilisation au compostage** et la lutte contre le gaspillage avec le GOSB sur les temps de la pause méridienne, les parents et associations (Cœur2bouchons)
- **Partenariats scolaire et périscolaire** autour de projets communs : décoration des structures, réalisation de fresques en peinture avec des thématiques communes, participation de l'équipe périscolaire à la fête de l'école.

II. LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE/PLAN MERCREDI

VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

1. CADRE CONTRACTUEL

Le PEDT

En lien avec le
temps scolaire

s'applique aux
temps péri et
extrascolaires

Concerne les
enfants de la Petite
Section de
maternelle au CM2
De 3 à 12 ans

Élaboré pour une
durée de 3 ans

Le PEDT est à l'initiative
de la Ville et sous sa
responsabilité

C'est un outil contractuel
permettant de définir et
mettre en œuvre une
politique éducative locale
concertée

2. DÉMARCHE DE CONCERTATION



Comité de
Pilotage :
15 mars 2023

Conseil municipal :
1^{er} trimestre 2024

3 Comités Techniques
sous forme d'Ateliers :
30 mai, 6 octobre et
7 novembre 2023

Restitution du Pedt/Plan
Mercredi aux acteurs de
la concertation :
Mars 2024

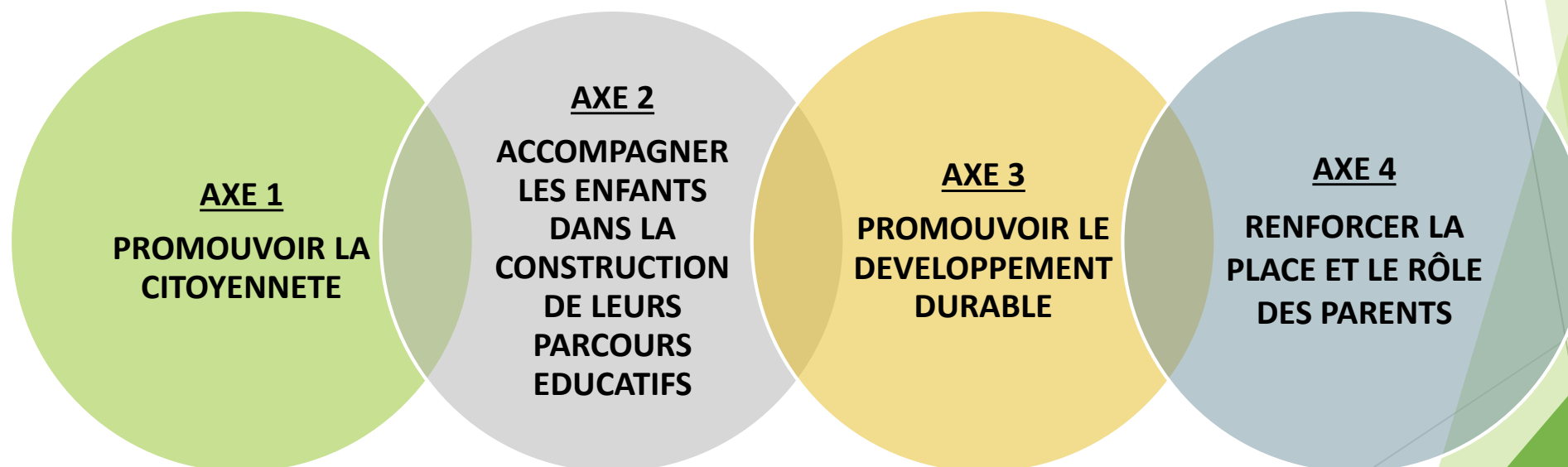
Comité de Pilotage :
15 décembre 2023

Envoi du PEDT/Plan
Mercredi sur le Guichet
unique :
Fin décembre 2023

3. GRANDS AXES



Suite aux différentes réunions de concertation organisées par la Ville, il a été décidé d'articuler le Projet Éducatif de Territoire de Savigny-Sur-Orge autour de 4 axes :



4. OBJECTIFS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La Citoyenneté et le Vivre Ensemble

L'épanouissement de l'enfant et son développement

La Coopération et la Coéducation



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Améliorer la qualité d'accueil en favorisant l'émergence d'une culture commune pour offrir aux enfants un espace cohérent d'apprentissage

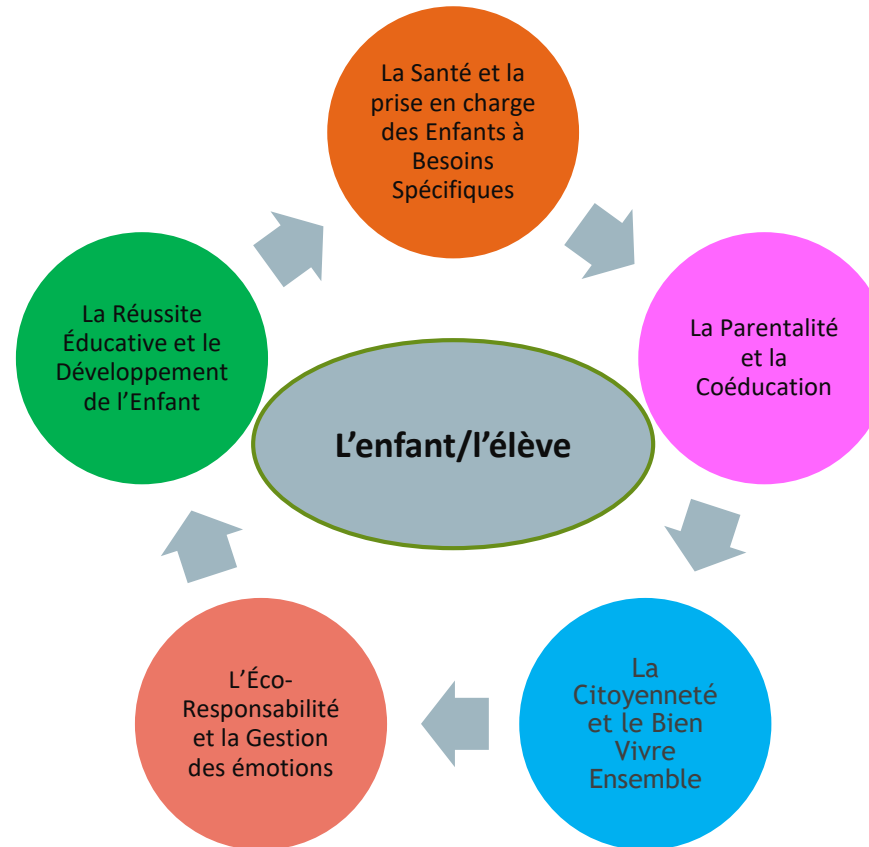
Favoriser l'ouverture et l'accès à la culture, aux sports et aux numériques

Assurer la continuité et la cohérence des temps scolaires et périscolaires

Permettre l'inclusion de tous les enfants en améliorant leur accessibilité

ENJEUX :

- Permettre à chaque enfant d'avoir un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, dans le respect des compétences de chacun et une complémentarité entre les différents temps éducatifs. La coopération entre les acteurs concernés permettra de développer une coéducation autour d'un objectif éducatif commun.
- Mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles, les activités périscolaires, et celles proposées en dehors du temps scolaire, prolongeant ainsi le service public de l'éducation.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



Objectif Opérationnel	Nos Ambitions
Améliorer la qualité d'accueil en favorisant l'émergence d'une culture commune pour offrir aux enfants un espace cohérent d'apprentissage	Favoriser la rencontre et le partenariat entre les différents acteurs (accueils de loisirs, enseignants, équipements culturels et associatifs)
	Construire le citoyen de demain en lui offrant un espace d'apprentissage de qualité
	Favoriser la cohérence du parcours éducatif de l'enfant en proposant des projets en lien avec les projets d'écoles
	Encourager les projets CLAS dans le quartier prioritaire et quartier de veille active

Objectifs Opérationnel	ACTIONS
Améliorer la qualité d'accueil en favorisant l'émergence d'une culture commune pour offrir aux enfants un espace cohérent d'apprentissage	• Habilitier certains temps de la pause méridienne afin de proposer aux enfants un panel d'activités de qualité
	• Mettre en place un guide de rentrée pour chaque structure périscolaire afin de mieux informer les familles
	• Mettre en place des temps de travail et de suivi entre les enseignants et les équipes périscolaires avant chaque période de vacances
	• Créer des espaces de dialogue et d'échange avec les enfants en organisant des ateliers de sensibilisations pour l'égalité filles/garçons avec les différents acteurs éducatifs et intervenants
	• Créer un guide de l'animateur et du directeur périscolaire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif Opérationnel	Nos ambitions
Favoriser l'ouverture et l'accès à la culture, aux sports et aux numériques	• Permettre aux jeunes saviniens de découvrir les ressources locales à travers les différents projets sportifs, culturels et numériques
	• Promouvoir la co-construction de projets entre l'éducation nationale et les services culturels et sportives de la ville
	• Améliorer l'accessibilité aux outils numériques à travers des projets
	• Développer l'éveil culturel auprès des enfants

Objectif Opérationnel	Actions
Favoriser l'ouverture et l'accès à la culture, aux sports et aux numériques	• Mettre en place des projets autour du numérique
	• Proposer des projets entre l'éducation nationale, les services culturels et sportives de la ville
	• Mettre en place des projets culturels, artistiques en partenariat avec la médiathèque et la MJC
	• Poursuivre le partenariat avec l'association Lire et Faire Lire dans le cadre de la labellisation
	• Renforcer les projets avec une réalisation finale (spectacle, bal de clôture, journée festif et sportif)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif opérationnel	Nos ambitions
Assurer la continuité et la cohérence des temps scolaires et périscolaires	• Favoriser la cohérence du parcours éducatif de l'enfant en proposant des projets en lien avec les projets d'écoles
	• Développer la collaboration des enseignants et des équipes périscolaires
	• Faciliter la transition entre les structures d'accueil de la petite enfance et la maternelle
	• Favoriser les rencontres et le partenariat entre les différents acteurs (accueil de loisirs, enseignants, équipements culturels et associatifs)

Objectif opérationnel	Actions
Assurer la continuité et la cohérence des temps scolaires et périscolaires	• Mettre en place de projets périscolaires en lien avec les projets d'écoles
	• Élaborer les projets pédagogiques en lien avec les projets d'écoles
	• Mettre en place des projets passerelles entre la Petite Enfance/l'accueil de loisirs et l'école
	• Faire participer les directeurs périscolaires aux conseils d'écoles, conseils des maîtres, conseils des maitres « thématiques » et conseils de délégués
	• Organiser des réunions d'information à destination des parents en début d'année (présentation de l'équipe et des projets en lien avec l'école)
	• Proposer des projets communs entre l'accueil de loisirs, l'école, les associations sportives et culturelles

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

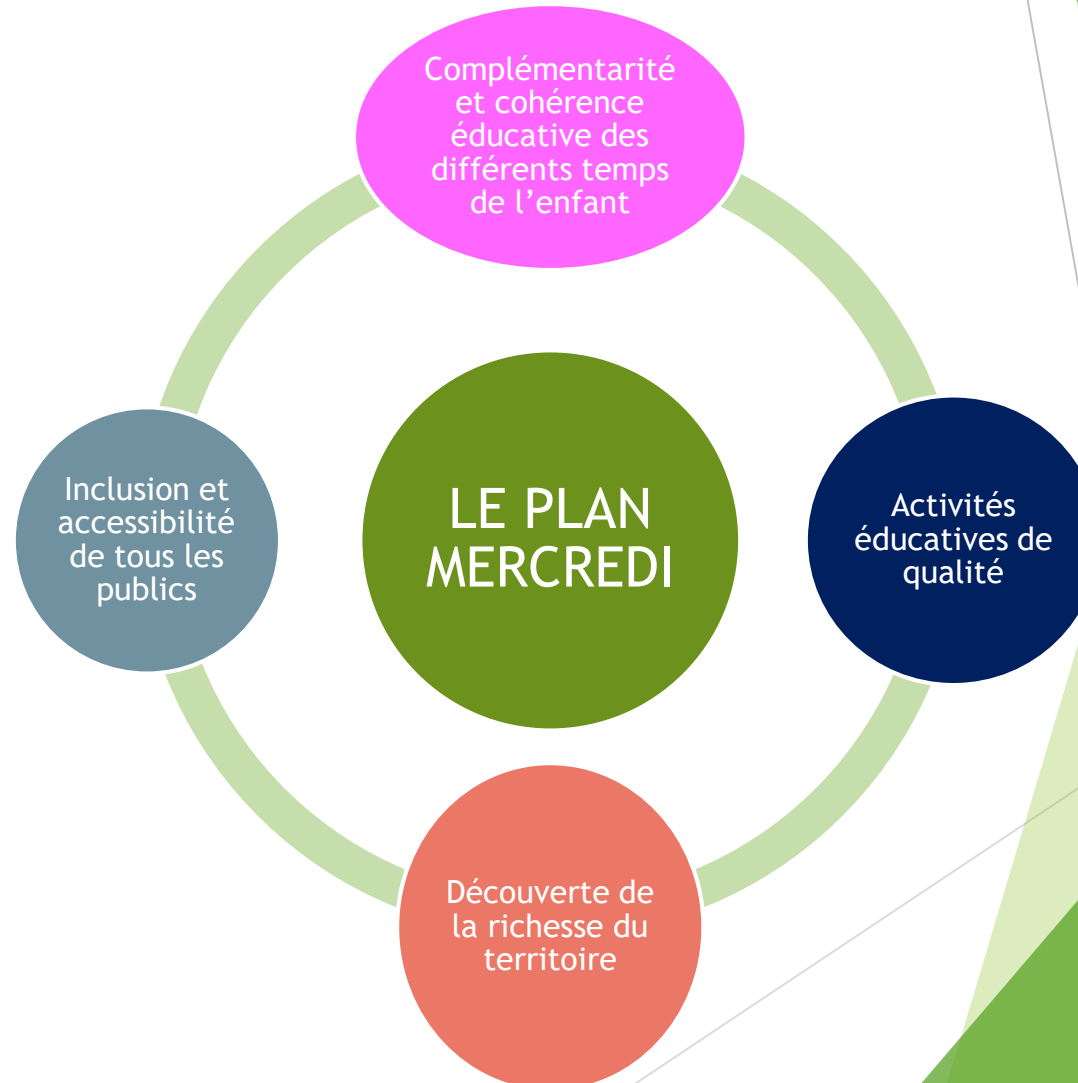
Objectif opérationnel	Nos ambitions
Permettre l'inclusion de tous les enfants en améliorant leur accessibilité	• Offrir un accueil adapté et de qualité à tous les enfants bénéficiant de projets d'accueils individualisés sur tous les temps scolaires, péri et extra-scolaires
	• Sensibiliser les équipes à l'accueil des enfants à besoins spécifiques et en situation de handicap
	• Développer les rencontres entre les professionnels de santé et les parents
	• Renforcer les projets partenariales entre les acteurs éducatifs

Objectif opérationnel	Actions
Permettre l'inclusion de tous les enfants en améliorant leur accessibilité	• Organiser des rencontres entre les professionnels de santé et les acteurs évoluant autour de l'enfant, tout en impliquant les parents
	• Recruter un animateur Handicap sur chaque structure • Mettre en place une équipe ressource handicap sur la ville • Organiser des réunions de suivi et d'échange avec l'équipe « ressource handicap »
	• Mettre en place un Projet Personnalisé d'Accueil (PPA) et en assurer le suivi avec l'équipe périscolaire en planifiant des réunions régulières avec les parents
	• Sensibiliser les enfants aux handicaps
	• Renforcer la participation des directeurs périscolaires aux réunions d'équipes éducatives

PLAN MERCREDI

Le plan mercredi repose sur la continuité éducative entre l'école et les accueils de loisirs.

Les projets périscolaires mis en œuvre doivent rechercher :



5. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES



PROJETS PÉRISCOLAIRES DÉCLINÉS/A VENIR

Pour la Culture et les Arts

- Comédie musicale
- Projet danse avec bal de clôture
- Projet danse Zumba kids avec l'association Move and GO
- Projet cirque et Cinéma
- Projet autour du prix Unicef de littérature jeunesse
- Projet musique avec le conservatoire et l'école d'art plastique
- Projet Création d'un théâtre papier (Kamishibai)
- Projet art terrestre (Land Art)

Pour la Citoyenneté et la Santé

- Fête de l'enfance
- Participation aux événements de la ville organisés par le service culturel et vie locale
- Projet code de la route en partenariat avec le service des sports
- Projet autour de la prévention contre le harcèlement
- Projet Snoezelen (salle sensorielle)
- Projet faune et flore « Arbre et protection des animaux »
- Projet plantation et jardin éphémère
- Projet passerelle entre les accueils de loisirs maternels et élémentaires
- Projet autour des émotions

Pour le Sport et le Numérique

- Relaxation et Yoga
- Projet handisports en partenariat avec le Comité Départemental Handisport de l'Essonne
- Projet défis multisports, stages sportifs et projet savoir nager en partenariat avec les éducateurs du service des sports
- Projet Art du déplacement en milieu urbain
- Tournoi sportif maisons de quartiers/accueils de loisirs élémentaires avec une journée festive en juin en partenariat avec les éducateurs sportifs
- Projet Retro Gaming et apprentissage du codage numérique en partenariat avec Unis -Cité Juvisy-sur-Orge
- Projet création numérique
- Projet Evoluscience dans le cadre du CLAS

Pour la Coéducation

- Portes ouvertes en début et fin d'année
- Rencontres avec les parents autour d'activités (1 fois par période)
- Cafés et chocolats parents
- Mise en place d'actions métiers avec les parents à l'école et sur les accueils de loisirs

PROJETS DES ÉCOLES - LISTE NON EXHAUSTIVE

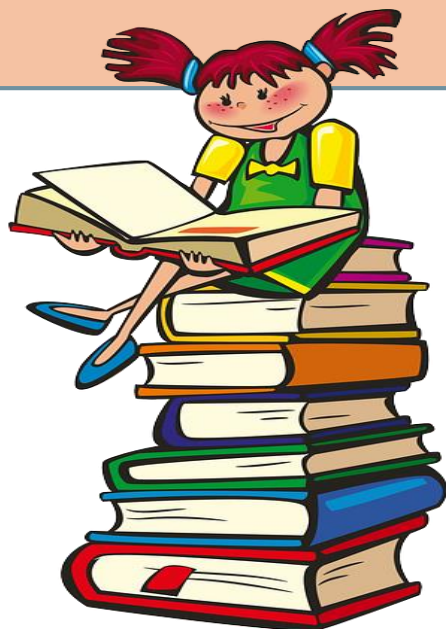


IMPACTS ATTENDUS	DESCRIPTIF DES PROJETS
AMBITION ET EXCELLENCE POUR TOUS - ACQUISITION DES COMPÉTENCES DU SOCLE COMMUN	
➤ Acquérir des connaissances et des pratiques musicales et instrumentales spécifiques	➤ Mise en place d'interventions régulières de professionnels du conservatoire et de dumistes ➤ Former une classe Orchestre pour expérimenter une pratique collective dans le parcours artistique
➤ Développer l'estime de soi et le sentiment d'appartenance à un groupe	➤ Faire découvrir et pratiquer un instrument de musique en partenariat avec le conservatoire à rayonnement intercommunal de Savigny-sur-Orge, "Graine d'orchestre ».
➤ Développer une pratique musicale avec une intervenante	➤ Mise en scène de chant, percussions avec comme finalité une présentation devant un public
➤ Développer l'écoute, le mieux vivre ensemble et l'épanouissement ➤ Apprendre à se familiariser à la citoyenneté en découvrant la pratique musicale et un univers culturel	➤ Mise en place d'un projet social : Les enfants doivent apprendre à travailler ensemble à travers la pratique d'un instrument autour d'un projet social impliquant les familles
➤ Amener l'élève à développer un enjeu social, citoyen et didactique au travers de l'expression orale	➤ S'initier à l'expression dramatique au théâtre
CULTURE/ SPORT	
➤ Ouvrir les élèves à un nouvel univers littéraire en s'engageant dans une démarche de projet en coopérant entre camarades	➤ créer ensemble un livre unique (la Bande Dessinée)
➤ Construction d'une culture littéraire en offrant des moments de lecture et de partage	➤ Mise en place d'un partenariat avec l'association « Lire et faire lire »
➤ Construire une culture littéraire	➤ Mise en place d'un projet en lien avec le Programme de Réussite Educative de la ville (PS-MS)
➤ Sensibiliser à la pratique de l'EPS et développer l'activité physique	➤ Participation aux actions sportives de la ville (cross, semaine olympique)
➤ Augmenter la participation des parents et le périscolaire aux différents projets proposés par l'école	➤ Mettre en place des projets communs avec le service périscolaire et impliquer les parents
BIEN-ÊTRE / ÉQUITÉ	
➤ Améliorer l'aide des enfants à besoins spécifiques dans leur parcours spécifique	➤ Avoir un meilleur suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers
➤ Développer le sentiment d'appartenance à une classe malgré son handicap et ses difficultés, à une communauté	➤ ULIS. Sauf cas exceptionnel, inclusions dans toutes les classes le matin pour l'appel et les rituels / l'après-midi pour le 1/4 d'heure de lecture / en fonction sur les heures de sport, EMC, arts visuels
CITOYENNETÉ RESPONSABLE	
➤ Mise en évidence des progrès des élèves sur des compétences ciblées ➤ Réduire les écarts entre les élèves	➤ Élaborer une programmation de cycle et un outil de suivi sur l'ensemble des domaines

EXEMPLES PROJETS EN COMMUN

Pour la Culture

- « Lire c'est partir » Ce projet entre l'école et l'accueil de loisirs permet d'offrir à chaque enfant la possibilité de découvrir des histoires à raconter et de partir à l'aventure à travers les livres. Afin d'assurer la continuité éducative, la ville a mis en place un partenariat avec l'association Lire et Faire Lire. Des ateliers de lecture sont proposés 2 fois par semaine sur des temps d'accueils de loisirs et un atelier lecture avec une conteuse est organisé le mercredi à la médiathèque de la ville.



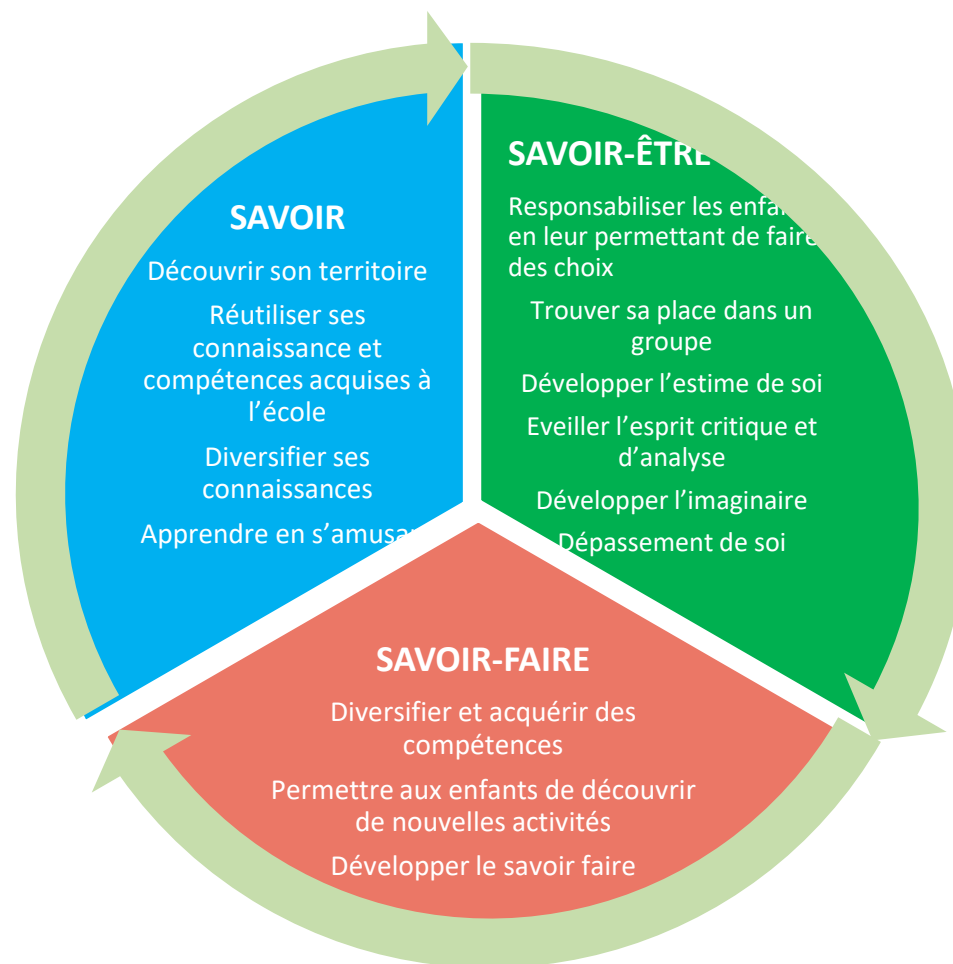
Pour la Citoyenneté et la Santé

- L'école Jules Ferry 1 élémentaire a obtenu le Label éco-école autour de 2 thématiques : déchets et biodiversité. Afin d'impliquer toute la population éducative à la nécessité de protéger l'environnement, diminuer les déchets et de sensibiliser les futurs éco-citoyens des actions communes sont mises en place avec la collaboration des équipes périscolaires, notamment sur le temps de la restauration scolaire.
- Des sensibilisations ludiques sont mises en place afin de lutter contre la gaspillage et le tri des déchets avec la participation active du Grand Orly Seine Bièvre

PLAN MERCREDI

Les effets attendus :

Dans le cadre des orientations définies dans le PEDT, les objectifs fixés aux équipes périscolaires permettront de développer les savoirs, savoirs-être et savoir-faire des enfants.



6- FORMATION



La commune de Savigny-sur-Orge propose des formations à l'ensemble de ses agents tout au long de l'année. Cette démarche de professionnalisation permet de répondre aux besoins de qualification de l'équipe éducative dans son ensemble (animateurs, Atsem, agents de restauration, éducateurs sportifs). En fonction des besoins formulés par les agents, la direction fait le lien avec le service formation puis planifie les formations via le CNFPT et/ou un organisme de formation tel que le Pôle d'Appui et de Ressources Handicap de l'Essonne PARH91.

De plus, le service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports propose un plan de formation sur des thématiques et des contenus variés et gratuits qui permet de cibler les formations en fonction des besoins de chaque agent.

Un grand nombre d'agents souligne le besoin de se former sur des thématiques précises tels que le Handicap, la gestion des émotions, le sport.

Cela afin de répondre au mieux au respect de la réglementation et de faire face à la pénurie d'animateurs qualifiés sur le territoire.



7- ÉVALUATION DES OBJECTIFS

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS A ATTEINDRE	INDICATEURS DE RÉUSSITE	OUTILS D'ÉVALUATION
LA CITOYENNETÉ ET LE VIVRE ENSEMBLE	Sensibiliser les futurs citoyens aux questions de gaspillage alimentaire et de préservation de l'environnement	80 % des enfants fréquentant l'accueil de loisirs le mercredi auront bénéficié au moins d'une action autour du développement durable 30% des enfants de l'école participent aux ateliers de végétalisations des cours 90% des enfants de l'école seront sensibilisés à la préservation de l'environnement autour de ce projet (cour OASIS)	- Temps d'échanges et évaluation des comportements éco- responsables - Création d'une charte des temps du midi sur les 10 restaurants maternels
	Favoriser les mixités et la santé pour tous	80 % des enfants participent à des activités proposées autour de la culture, du sport et de la science entre les différents accueils périscolaires des différents quartiers de la ville, notamment le quartier prioritaire, le quartier veille active sur une période de 6 semaines. 80 % des enfants pourront participer ensemble à la pratique de sport populaire , 1 X par semaine toute l'année 70% des enfants seront sensibilisés autour de la thématique de l'égalité filles-garçons à travers des temps d'échanges et de débat sur la période décembre et février	- Echanges périodiques avec les enfants et les familles autour des propositions, pratiques et ateliers (coucher, pratique d'une activité à l'extérieur) - Augmentation de la fréquentation filles autour des sports mixtes
	Permettre des accueils éducatifs collectifs et inclusifs	70 % des enfants remarquables et porteurs de handicap ont obtenu des réponses positives aux demandes selon les typologies des handicaps pris en charge par la collectivité 70 % des handicaps moteurs peuvent fréquenter les structures péri et extrascolaires ainsi que 30 % des handicaps mentaux 40% des enfants accueillis sur l'ALSH Charles Perrault et Ferdinand Buisson élémentaires habitent le quartier de Grand-vaux ainsi que le quartier de veille active des Près Saint Martin	- Suivi régulier avec les familles et les acteurs éducatifs - Analyses de la fréquentations par quartier des accueils de loisirs extrascolaires et mercredi

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS A ATTEINDRE	INDICATEURS DE RÉUSSITE	OUTILS D'ÉVALUATION
L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT ET SON DÉVELOPPEMENT	Rendre l'enfant acteur de son parcours éducatif	70 % des enfants pourront initier une activité réalisée par leurs soins sur une journée mercredi ou sur un temps périscolaire sur toute l'année 80 % des enfants ont participé à une activité en libre choix	- Analyse du fonctionnement lors des réunions d'équipes et bilans avec les enfants - Retour des enfants sur les activités libres avec les encadrants lors des rassemblements
	Accompagner l'enfant dans ses apprentissages par le jeu	80 % des enfants pourront participer à un grand-jeu par période sur des thématiques variées et diverses (5 sens, sports, jeux de société) 80 % des enfants pourront participer à une activité sportive régulière sur chaque temps périscolaire (durée adapté à la tranche d'âge de l'enfant)	Bilan trimestriel des grands jeux et activités sportives et analyse de l'impact sur les apprentissages comme le langage, le repli sur soi entre l'équipe enseignante et périscolaire
	Apprendre par la curiosité autour d'un cadre sécurisant	70 % des enfants auront la possibilité de participer à 5 activités nouvelles autour de thématiques innovantes par an et par structure 30 % des enfants participeront à l'élaboration de la charte de bonne conduite autour des règles de vie sur le temps scolaire et périscolaire pour l'année scolaire 100 % des enfants seront sensibilisés et auront connaissance de cette charte de bonne conduite 80% des enfants auront adhéré à cette charte	- Création d'un livre d'or autour des activités nouvelles et échanges avec les enfants lors des rassemblements - Suivi et évolution de la charte avec les enfants et les encadrants

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS A ATTEINDRE	INDICATEURS DE RÉUSSITE	OUTILS D'ÉVALUATION
LA COOPÉRATION ET LA COÉDUCATION	Favoriser la lecture	• 70 % des enfants participeront au projet un quart d'heure pour lire sur une période de 6 semaines par an • 80 % des enfants auront la possibilité de participer à des ateliers lecture proposés par les intervenants de l'association Lire et Faire Lire le mercredi	• Réunion de travail et de suivi entre les acteurs éducatifs (animateurs, enseignants, éducateurs sportifs, parents) • Analyse des résultats scolaires autour de la lecture sur une année
	La cohérence éducative en créant du lien avec les familles	• 70 % des enfants verront leurs parents participer à au moins une des actions proposées par l'école sur le temps scolaire périscolaire et les familles	• Temps d'échanges entre les acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, éducateurs sportifs, intervenants, famille) • Questionnaire sur la qualité du partenariat avec les familles
	Renforcer la coopération et la coéducation	• 80 % des enfants étaient contents de la participation de leurs familles aux actions proposées par l'accueil de loisirs sur le temps péri et extra-scolaire	• Retour des enfants sur les actions proposées à leurs parents • Temps d'échanges avec les enfants sur la participation de leurs parents

8.DÉMARCHE D'ÉVALUATION PEDT



A travers ces 4 axes, la ville de Savigny sur Orge souhaite développer une politique ambitieuse et volontariste avec l'objectif d'assurer la complémentarité et la cohérence des parcours éducatifs. Tout en offrant un service accessible à tous, dans le respect de la réglementation en vigueur.

ÉVALUATION

- Afin que le Projet Éducatif de Territoire soit un outil dynamique, animé et transversal, plusieurs temps d'évaluation seront planifiés avec les différents acteurs éducatifs et partenaires pour le faire évoluer.
- Les outils d'évaluation éducative, et technique (**actions**) destinés aux familles et aux enfants continueront à être travaillés en équipe à l'aide de critères, indicateurs quantitatifs et qualitatifs ou questionnaires.

PERPECTIVES

- Les réunions de concertation et de travail ont permis d'impliquer les équipes périscolaires, les ATSEM, le personnel d'entretien / restauration, les directeurs d'écoles, les associations et les parents dans l'évolution des activités périscolaires.
- Pour poursuivre cette dynamique de concertation, des groupes de travail thématiques se mettront en place prochainement et traiteront de la continuité et la cohérence éducative, des projets Ville, de l'accueil des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques, des projets artistiques, culturels et des projets extra-scolaires

PÉRIODICITÉ DE L'ÉVALUATION

- Le processus d'évaluation prévoit un travail continu sur l'année scolaire. La réalisation d'un document permettra au comité de pilotage de s'appuyer sur un ensemble d'éléments permettant d'ajuster et évaluer les orientations éducatives.

9. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU (PEDT)/PLAN MERCREDI 2024/2027

MODALITES D'INFORMATION DES FAMILLES

- Le site internet de la ville
- Le portail famille, les réseaux sociaux, Neocity de la ville
- Les accueils de loisirs : portes ouvertes, panneaux d'affichage, conseils d'écoles
- Le journal municipal de la Ville de Savigny-sur-Orge
- Le règlement des accueils de loisirs et des accueils périscolaires à destination des parents
- La mise en place d'une réunion de restitution PEDT/Plan Mercredi.
- Envoi d'un courrier expliquant l'implication de la commune dans un Projet Éducatif de Territoire.

10. GOUVERNANCE DU PEDT/PLAN MERCREDI

1 fois signé :

Le Comité de Pilotage restreint se réunira 2 fois par an, pour prendre connaissance des actions, les évaluer et les ajuster

Les Comités Techniques se réuniront 2 à 3 fois par an pour la mise en œuvre opérationnelle du PEDT

Le Comité Consultatif se réunira 1 fois par an en juin pour effectuer le bilan annuel

Une évaluation éducative du PEDT par axe

Objectifs Généraux

Évaluation technique des Moyens

Critères

Indicateurs - quantitatifs et qualitatifs

Composition du Comité chargé du Pilotage du PEDT

- Comité de pilotage restreint :
- Monsieur Le Maire
- Ou l'Adjointe au Maire déléguée à l'éducation, à la réussite éducative et au périscolaire
- Direction générale
- SDJES
- Education nationale
- CAF de l'Essonne
- Chargée de coopération PEDT
- Direction Education / Enfance

Comité de pilotage

Le comité de pilotage se réunit deux fois par an. Il a pour but de prendre connaissance des différentes actions mises en place, de les évaluer et d'y apporter si besoin, les ajustements nécessaires au bon déroulement des axes éducatifs du PEDT

Composition du Comité Technique chargé de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT

- Chargée de coopération PEDT
- Direction Education / Enfance
- Périscolaire
- Affaires Scolaire
- ERA (Entretien/Restauration/ATSEM)
- Coordinatrices des accueils maternels et élémentaires
- Directeurs et adjoints d'accueils de loisirs maternels et élémentaires
- Directeurs des établissements scolaires et enseignants
- animateurs référents , ATSEM, agents de restauration
- Partenaires internes et externes inclus dans les différentes axes du PEDT

Comité technique

Les membres du comité technique sont chargés de la mise en œuvre opérationnelle des actions du PEDT
Il se réunit deux fois sur l'année pour coordonner et mettre en œuvre l'ensemble des axes éducatifs et opérationnels du PEDT

Composition du Comité Consultatif en charge des propositions pour l'aide à la décision du comité de pilotage

- Chargée de coopération PEDT/
- Coordinatrices des accueils maternels et élémentaires
- Directeurs et adjoints d'accueils de loisirs maternels et élémentaires
- Directeurs des établissements scolaires et enseignants
- Partenaires interne et externe inclus dans les différentes axes du PEDT

Comité consultatif

Il se réunit une fois par an au mois de juin. Le but est de préparer les grandes lignes du bilan annuel du PEDT et de soumettre si besoin, des propositions d'ajustement, d'actions pour l'aide à la décision du comité de pilotage

11. PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Préfet
- Education nationale-DASEN
- CAF
- SDJES

PARTENAIRES INTERNES

- Service périscolaire
- Service Affaires scolaires
- Service ERA (entretien, restauration scolaire et ATSEM)
- Service Petite Enfance
- Service des sports
- Service culturel
- Service vie locale
- Conservatoire

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- Lire et faire Lire
- MJC François Rabelais
- Club sportifs
- Handisport
- Maisons de quartier
- Centres sociaux
- Unis-Cités Essonne –Juvisy-sur-Orge
- Gradisca



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ALLOCATIONS
FAMILIALES**

**Caf
de l'Essonne**

12. COORDINATION DU PEDT/PLAN MERCREDI



Élu en charge du PEDT

Alexis TEILLET
MAIRE

Pilotage de projet

Karima BOURAS
Chargée de Coopération

Service référent

Service périscolaire

Adresse

Mairie de Savigny-sur-Orge

Téléphone

01 69 54 40 00

Contact

K-bouras@savigny.org